

BPJEPS - ASC

Activités Sports Collectifs

Basket-Ball, Football, Handball, Hockey-sur-Gazon, Volley-Ball

CREPS
W.A.T.T.I.G.N.I.E.S.
Hauts-de-France



o Le métier

Le titulaire de ce diplôme peut animer, initier, faire découvrir 7 activités sportives et entraîner jusqu'à un premier niveau de compétition dans la mention choisie, mais aussi être agent de développement de son club. Ce diplôme peut aussi être une première étape vers le métier d'entraîneur pour ceux qui choisiront de préparer le DE JEPS Perfectionnement Sportif dans la mention.

o Lieux d'exercice

Le titulaire peut être employé par les fédérations, les clubs, les collectivités locales (après réussite au concours de la filière sportive), les accueils collectifs de mineurs, les établissements qui accueillent un public en situation de handicap et les structures commerciales.

o Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé de 17 ans au moins
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation aux premiers secours (PSC1-PSE1-PSE2-AFGSU-SST)
- Produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique, l'encadrement du sport et à l'entraînement dans la mention datant de moins d'un an
- Etre licencié pour la période sportive en cours dans un club de la mention, affilié d'une fédération agréée
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation

o Contenu et déroulement

Formation traditionnelle ou en apprentissage : 730 h en centre de formation et 350 h de mise en situation dans le cadre de l'alternance.

Durée de la formation : 16 mois.



INFORMATIONS PRATIQUES

o Exigences préalables à l'entrée en formation (VEP)

- Une épreuve d'habileté motrice dans la mention choisie
- Une épreuve pratique (match) dans la mention choisie
- Une épreuve pratique (match) dans l'une des quatre autres mentions

o Epreuves de sélection

- Une épreuve écrite portant sur la connaissance du secteur d'activités des sports collectifs
- Un entretien de motivation



o Modalités d'inscription

- Le dossier d'inscription peut être téléchargé après remplissage du formulaire de préinscription sur le site internet du CREPS.
- Ce dossier à imprimer est à compléter et à accompagner des pièces requises. Il doit être retourné au CREPS de Wattignies par voie postale avant la date limite indiquée.



o Tarif et financement

Tarif sur demande de devis personnalisé

Formation traditionnelle

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Formation apprentissage

apprentissage@creps-wattignies.sports.gouv.fr



o Contacts

Renseignements administratifs

formation traditionnelle : formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Formation apprentissage : apprentissage@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Renseignements pédagogiques

jean-claude.delcambre@creps-wattignies.sports.gouv.fr



LE PROJET « DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE » EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE. L'EUROPE S'ENGAGE EN FRANCE AVEC LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN.

